

ÉLECTIONS ET DROITS DE L'HOMME : LA DÉMOCRATIE AU DÉFI

Avant-propos

A lire les communiqués du SeFaFi (*Observatoire de la vie publique*) réunis en ce 6^{ème} recueil, l'année 2007 laissera un bilan mitigé dans l'histoire nationale. La réélection du président Ravalomanana, par le scrutin anticipé du 3 décembre 2006, laissait présager une détente sur le front politique et une relance des efforts de développement. Il n'en fut rien. Dès le 4 avril, un référendum constitutionnel impromptu ouvrait la voie à une année électorale chargée. Les élections législatives du 23 septembre, anticipées elles aussi, donnaient une victoire écrasante au parti présidentiel : seuls 3 des 126 députés peuvent être qualifiés d'opposants. Par contre, le triomphe d'un candidat indépendant dans la capitale, aux élections municipales du 12 décembre, révèle ce qu'aurait pu être un scrutin libre à l'échelle nationale.

D'une élection à l'autre, la participation a fortement chuté. Ce désenchantement s'explique d'abord par le maintien d'un Code électoral injuste, récusé depuis 2002 par le candidat Ravalomanana mais toujours en vigueur. S'y ajoutent les intimidations de l'administration, la grande disparité des ressources financières des candidats, les dysfonctionnements de toute nature, et l'habituel double langage des observateurs électoraux étrangers. Pour les élections sénatoriales et régionales de 2008, il faut donc s'attendre à ce que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Autant dire que, pour les nombreuses années à venir, les élus ne seront pas représentatifs de la population, et que toute alternance politique par voie électorale est exclue...

Parallèlement, les libertés publiques ont sérieusement été mises à mal. Le SeFaFi s'est vainement insurgé contre les trop nombreuses incarcérations arbitraires pendant des mois, voire des années. Et les observateurs sont plus que sceptiques sur l'indépendance de la justice, étant sauf le principe qu'une décision de justice n'a pas à être commentée. Le même arbitraire a présidé à la décision d'expulsion du Père Sylvain Urfer, datée du 9 mai 2007 : les motifs n'en ont toujours pas été rendus publics, en dépit des demandes faites par la Conférence des Evêques de Madagascar (21 mai) et par le SeFaFi (22 mai). Et la réponse dilatoire du 5 septembre au recours déposé auprès de la Chambre administrative le 10 août laisse le dossier ouvert.

Nul ne s'étonnera donc du retour de la peur et du sentiment d'insécurité au sein de la population, ainsi que de son corollaire, le conformisme de façade. Dans un tel contexte, le SeFaFi prend la part de responsabilité qui lui revient au sein de la société civile. Ce nouveau recueil de ses communiqués témoigne de la constance de ses efforts pour rendre les citoyens plus responsables et le débat démocratique plus fécond. Tels sont bien les objectifs que s'est assigné l'Observatoire de la vie publique, et qu'il entend maintenir au service de la population et de ses dirigeants.